

# Supporteur tué à Nantes : “Il ne s’est pas réveillé en se disant je vais tuer quelqu’un” affirment les avocats du chauffeur VTC

🕒 Lecture 2 min

Accueil • Faits divers



Me Julien Plouton, du barreau de Bordeaux, est un des deux avocats du chauffeur VTC mis en examen pour meurtre à Nantes après le décès d'un supporter. © Crédit photo : Thierry David/SUD OUEST

## Les avocats du chauffeur VTC mis en examen pour meurtre appellent « au calme et à la retenue » et contestent toute intention homicide de la part de leur client ce soir-là

Il a demandé un délai et saura jeudi s'il est placé en détention provisoire. [Le chauffeur de VTC mis en examen pour homicide volontaire après le décès d'un supporter du FC Nantes](#), le samedi 2 décembre 2023, aurait fait de « longues déclarations spontanées devant le magistrat instructeur », selon ses avocats, Me Julien Plouton du barreau de Bordeaux et Me Benoît Poquet, du barreau de Nantes.

### SUR LE MÊME SUJET

#### Supporter tué à Nantes : le chauffeur de VTC mis en examen pour homicide volontaire

Avant le match qui opposait Nantes à Nice, ce week-end, un supporter nantais a été tué lors d'une altercation avec un chauffeur de VTC



## « Il a tenté de réagir mais pas de la bonne manière »

Peu avant 20 heures samedi soir, en marge du match de L1 face à Nice, « au moins six véhicules » transportant des supporters niçois du centre-ville vers le stade de la Beaujoire avaient été pris à partie « par un nombre important de supporters du FC Nantes », a expliqué le procureur. Le chauffeur VTC mis en examen se serait retrouvé « coincé », selon Me Julien Plouton et aurait utilisé un couteau pour repousser des supporters. « Il a tenté de réagir mais pas de la bonne manière ».

Un second chauffeur de VTC a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire pour des violences volontaires sur les lieux de la rixe et pour altération de preuves.

« Notre client est dévasté par l'issue tragique de cette funeste soirée et a souhaité réserver ses premiers mots à la victime et à sa famille », assurent Mes Plouton et Poquet. « Il conteste fermement avoir eu une quelconque intention homicide et espère que l'information judiciaire permettra de restituer aux faits une plus juste qualification juridique ». Les avocats entendent obtenir une requalification pour violences avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

“

*« Qu'un tel drame puisse se produire à l'occasion d'un match de football qui par essence est une fête, nous interroge tous. Nous ne pouvons que faire notre les mots de Madame la Ministre des sports : ça suffit ! »*

« Il ne s'est pas réveillé ce matin-là en se disant je vais tuer quelqu'un mais pour faire son travail et rentrer le soir pour fêter son anniversaire en famille », pose Me Julien Plouton. « Mais le convoi dans lequel il circulait a été encerclé puis violemment agressé, par une centaine de personnes, dont certains individus cagoulés, à son arrivée aux abords du stade. Ces individus souhaitaient manifestement en découdre avec ses passagers qu'il a tenté de protéger ».

## **Un “contexte d’ultraviolence”**

« De nombreux coups (coups de poing portés au visage, bouteille en verre reçue en pleine tête...) lui ont à cette occasion été assénés comme le démontrent d'ailleurs les vidéos versées au dossier », résumait les deux avocats du chauffeur VTC. « C'est donc dans ce contexte d'ultraviolence, auquel il n'avait jamais imaginé devoir un jour être confronté, que les faits se sont déroulés ».

« Les chauffeurs VTC du convoi avaient pourtant pris la peine de contacter préalablement à leur déplacement la police pour se faire communiquer l'itinéraire le plus sûr », rappellent les deux conseils qui appellent au calme et à la retenue. « Qu'un tel drame puisse se produire à l'occasion d'un match de football qui par essence est une fête, nous interroge tous. Nous ne pouvons que faire notre les mots de Madame la Ministre des sports : ça suffit ! »